

Interpellation de Christine Defraigne, Fabrice Dreze, Elisabeth Fraipont et Michel Peters au Conseil Communal du 30 octobre 2017, Touche pas à mon commerce

Monsieur le Bourgmestre,

En novembre dernier, nous vous avons interpellé sur la situation des libraires. Ces derniers doivent gérer plusieurs problèmes : la presse papier qui diminue chaque année, la perte de fréquentation, les night shops qui prolifèrent, etc.

Vous vous étiez engagé à suivre le dossier de près. Des opérations multidisciplinaires devaient être lancées dans les établissements night shop. Le règlement communal devait être à l'étude afin de l'adapter aux nouvelles dispositions légales (loi du 01 avril 2016).

Lors du conseil communal du 20 février 2017, les commerçants liégeois avaient lancé une action commune « Touche pas à mon commerce » et vous avaient interpellé sur le sujet. Une motion collective et unanime sur comment maintenir le commerce dans le centre-ville liégeois devait voir le jour. L'objectif de cette motion est de mettre en place un groupe de travail réunissant tous les acteurs concernés ainsi que l'ensemble des groupes politiques au Conseil. Malheureusement aucun texte ne nous a encore été soumis.

Comme beaucoup de nos concitoyens, nous nous inquiétons pour l'avenir du commerce liégeois. La montre joue, nous ne pouvons continuer à regarder l'état du commerce liégeois et dire que tout va bien !

Nos questions sont les suivantes :

1. Les opérations multidisciplinaires ont-elles été menées ? Quels sont les résultats ?
2. Des modifications du règlement sont-elles en cours ? Dans l'affirmative, lesquelles ?
3. Ce groupe de travail va-t-il être mis en place ? Dans l'affirmative, quel est le calendrier ?
4. Nous vous avons soumis des propositions d'un outil de développement commercial. Quelle suite y avez-vous réservée ?
5. Un courrier avait également été envoyé aux commerçants afin qu'ils mettent les enseignes aux normes. Des contrôles ont-ils eu lieu depuis ce courrier ? Quelles ont été les sanctions ?

Nous vous remercions

Christine Defraigne, Fabrice Dreze, Elisabeth Fraipont et Michel Peters